

LIVREUR-EUSES : CONTRE L'EXPLOITATION EN ROUE LIBRE !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, VOTE EN LIGNE DU 22 AU 30 MAI 2024

VOTEZ POUR LA LISTE CNT-SO ET SUD LIVREURS-EUSES !

NOS REVENDICATIONS :

POUR UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION :

- Une heure travaillée = une heure payée (avec les cotisations sociales)
- Prise en compte des temps d'attente et l'annulation d'une livraison
- Prime d'entretien des véhicules (scooters, vélos)
- Prise en charge des frais de transport à 50 % par les plateformes pour les livreurs qui se rendent en transport en commun sur leurs lieux de travail.

POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES :

- Pour notre sécurité, pas plus de dix heures de travail par jour sur plus de six jours par semaine
- Application de la législation relative aux accidents du travail
- Ouverture dans toutes les villes de locaux de pause
- Bannissement des plateformes, des restaurations et des clients indécents (racisme...)

POUR UN STATUT PROTECTEUR :

- Inscription dans la loi de la présomption de salariat, statut opposable automatiquement à la plateforme
- Régularisation des livreurs sans-papiers ; mise en place de CSE par plateformes
- Création d'un statut collectif dans une convention collective



PLUS D'INFOS ICI :



ORGANISONS-NOUS COLLECTIVEMENT : SEULE LA LUTTE PAIE !

LIVREUR-EUSES : CONTRE L'EXPLOITATION EN ROUE LIBRE !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, VOTE EN LIGNE DU 22 AU 30 MAI 2024

VOTEZ POUR LA LISTE CNT-SO ET SUD LIVREURS-EUSES !

NOS REVENDICATIONS :

POUR UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION :

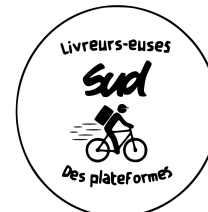
- Une heure travaillée = une heure payée (avec les cotisations sociales)
- Prise en compte des temps d'attente et l'annulation d'une livraison
- Prime d'entretien des véhicules (scooters, vélos)
- Prise en charge des frais de transport à 50 % par les plateformes pour les livreurs qui se rendent en transport en commun sur leurs lieux de travail.

POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES :

- Pour notre sécurité, pas plus de dix heures de travail par jour sur plus de six jours par semaine
- Application de la législation relative aux accidents du travail
- Ouverture dans toutes les villes de locaux de pause
- Bannissement des plateformes, des restaurations et des clients indécents (racisme...)

POUR UN STATUT PROTECTEUR :

- Inscription dans la loi de la présomption de salariat, statut opposable automatiquement à la plateforme
- Régularisation des livreurs sans-papiers ; mise en place de CSE par plateformes
- Création d'un statut collectif dans une convention collective



PLUS D'INFOS ICI :



ORGANISONS-NOUS COLLECTIVEMENT : SEULE LA LUTTE PAIE !